

Christèle Meilland et François Sarfati (dir.)

Accompagner vers l'emploi

**Quand les dispositifs publics
se mettent en action**



P.I.E. Peter Lang

Avant-propos

Sophie BERNARD, Dominique MÉDA,
Christèle MEILLAND,
François SARFATI et Michèle TALLARD

Assurément, le langage est une arme. Et la société produit des luttes d'appropriation, de réappropriation et de détournement de celui-ci. Il y a bien longtemps que dans le langage ordinaire le mot « collaborateur » désigne moins des individus ayant participé activement au succès de l'ennemi, que des salariés qui œuvrent dans leur entreprise au quotidien. Le mot dispositif, qui figure en sous-titre de cet ouvrage, connaît les mêmes errements. Dans la théorie foucauldienne, le dispositif est une technologie de pouvoir. Par son entremise, l'autorité qui le met en œuvre surveille les individus et corrige celles et ceux qui ne se conforment pas à ses desseins. Amputé de sa dimension critique, le terme est aujourd'hui employé par les politiques publiques pour rassembler un ensemble hétéroclite d'énoncés normatifs, de règlements, de procédures cherchant à rationaliser le fonctionnement des institutions, à permettre aux individus de recouvrer leur dignité et plus largement organiser la société.

La question de l'effet de ces dispositifs dans le domaine du travail et de l'emploi est une question récurrente à laquelle nous nous sommes attelés en cherchant à sortir tant d'un suivi quantitatif que d'une vision mécaniste. En effet, pour se déployer, les dispositifs supposent à la fois des publics et des professionnels, qui interagissent ensemble. Ce faisant, ils interprètent les règles et se les approprient. S'il arrive que la règle participe à installer un groupe professionnel et à le légitimer, cette dernière peut également déstabiliser des pratiques établies. Il nous paraissait également important d'articuler emploi, travail, métier et carrière. Parce que le chômage de masse sévit partout en Europe, on a bien souvent relégué les questions relatives au travail et aux carrières professionnelles au second rang. Il nous semble au contraire qu'étudier les effets des dispositifs publics sur les parcours des individus invite à rapprocher emploi et travail tant ces deux dimensions sont intimement liées dans les enquêtes empiriques.

À l'issue d'un séminaire organisé au long de l'année 2013 par des chercheurs de sept laboratoires de recherche (CEE, LEST, LESTISE,

IDHE.S, IRES, IRISSE, PRINTEMPS) est paru un ouvrage, essentiellement centré sur des expériences hexagonales, intitulé *Les dispositifs publics en action. Vers une sécurisation des parcours professionnels ?* (Collectif de chercheurs de sept laboratoires, 2014). Il interrogeait la manière dont les dispositifs participent à la recomposition des inégalités entre les travailleurs. Il cherchait à comprendre les dispositifs *en action*, c'est-à-dire à analyser comment ceux-ci se construisent lors de la mise en œuvre, comment les acteurs s'en saisissent et pourquoi ils s'en détournent le cas échéant. Pour rendre compte de l'action des dispositifs sur les individus et sur les collectifs, nous avons cerné trois dynamiques porteuses de contradictions : (dé) stabilisation – (ré)appropriation – (in)sécurisation.

Nous avons poursuivi et élargi cette réflexion en lançant un appel à communication puis en consacrant à la présentation et à la discussion de plus d'une cinquantaine de recherches un colloque international à l'université Paris Dauphine, en juin 2014. Après avoir examiné comment se posait cette question du lien entre trajectoires professionnelles et dispositifs publics dans différentes configurations sociétales, les communications ont traité des groupes professionnels – que ces derniers soient cibles ou acteurs des dispositifs – des catégories d'analyse sur lesquels ces groupes en charge de la mise en œuvre appuient leur action ou encore des modes différenciés de recours aux dispositifs par les entreprises et enfin des effets de ceux-ci en termes de sécurisation des parcours et de retour à l'emploi. Au vu de la richesse des débats, il nous est vite apparu qu'autour de l'analyse des dispositifs en action, il y avait matière à deux ouvrages que des chercheur(e)s de trois institutions se sont chargés de coordonner.

L'un, *Accompagner vers l'emploi. Quand les dispositifs se mettent en action*, porté par Christèle Meilland (IRES) et François Sarfati (CEE), est centré sur la manière dont les dispositifs en action participent à l'accompagnement vers l'emploi. Il s'agit notamment d'analyser le contenu diversifié des dispositifs d'insertion suivant les catégories auxquels ils s'adressent et les configurations sociales dans lesquels ils prennent place, les pratiques des intermédiaires de l'emploi en charge de leurs déploiements, ainsi que les modes d'investissements contradictoires de ces dispositifs par leurs bénéficiaires potentiels.

L'autre, *Outiller les parcours professionnels. Quand les dispositifs se mettent en action*, est codirigé par Sophie Bernard, Dominique Méda, Michèle Tallard, toutes trois membres de l'IRISSE. Il traite des effets de dispositifs sur le travail, les carrières et les identités professionnelles et s'interroge sur la manière dont les processus inscrits dans les identités collectives au travail influencent tant les modes de mise en œuvre que les modes d'appropriation des dispositifs.

Au-delà des angles d'attaque différenciés des dispositifs qui les structurent, *l'emploi* pour le premier, le *travail* pour le second, les textes présentés dans les deux volumes édités de concert invitent à interroger l'action publique sous un nouvel angle. Parce que les auteurs ne supposent pas *ex ante* que les dispositifs descendent des concepteurs vers les destinataires en passant par les professionnels qui les mettent en œuvre de manière neutre, ils se mettent en situation de démontrer que les acteurs à tous les niveaux agissent avec le dispositif autant qu'ils sont agis par le dispositif ou qu'ils n'agissent sur le dispositif.